

LE MANIPULUS EXEMPLORUM

UN RECUEIL D'EXEMPLA BÉNÉDICTIN
À ATTRIBUER À JEAN BERNIER DE FAYT († 1395)¹

Tout qui s'intéresse à un quelconque recueil d'*exempla* démarre généralement sa recherche par la consultation d'un travail devenu classique, dont l'actualité et le caractère incontournable, malgré la publication ancienne et le parfum d'érudition «fin-de-siècle», attestent suffisamment la valeur. *L'exemplum dans la littérature religieuse et didactique du Moyen Âge*, publié par l'abbé Jean-Thiébaud Welter en 1927, constitue un outil profitable tant du point de vue de la caractérisation du genre *exemplum* qu'en ce qu'il fournit un large panorama des recueils médiévaux d'anecdotes édifiantes². C'est, comme le notait Jean-Claude Schmitt, une «œuvre incomparable de défrichement»³.

D'autres travaux de synthèse sont venus, dans les décennies suivantes, se joindre à la somme de J.-Th. Welter: ainsi – par exemple – l'utile répertoire des anecdotes dû à Frederic C. Tubach⁴; le fascicule publié dans la «Typologie des sources du Moyen Âge occidental», à qui l'on doit la définition «canonique» de l'*exemplum*⁵; la mise au point historiographique que constituent les *Nouvelles perspectives* réunies par Jacques Berlioz et Marie Anne Polo de Beaulieu⁶; ou encore

1. Cette note trouve son origine dans un travail de baccalauréat entrepris aux Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix (Namur) sous la direction du Pr. Xavier Hermand, qui a bien voulu la relire et formuler d'utiles remarques à son endroit. J'exprime également toute ma gratitude à l'égard de Nicolas Louis, qui a bien voulu m'apporter son précieux concours dans l'établissement de certains éléments abordés plus bas.

2. J.-Th. WELTER, *L'exemplum dans la littérature religieuse et didactique du Moyen Âge*, Paris, 1927 [réimpr. Genève, 1973].

3. J.-Cl. SCHMITT, «Trente ans de recherche sur les *exempla*», dans *Les cahiers du Centre de recherches historiques*, t. XXXV, 2005 [<http://ccrh.revues.org/3010>].

4. Fr. C. TUBACH, *Index exemplorum. A handbook of medieval religious tales*, Helsinki, 1969 (FF Communications, 204).

5. Cl. BRÉMOND, J. LE GOFF et J.-Cl. SCHMITT, *L'exemplum*, Turnhout, 1982 (Typologie des sources du Moyen Âge occidental, 40).

6. J. BERLIOZ et M. A. POLO DE BEAULIEU, dir., *Les exempla médiévaux. Nouvelles perspectives*, Paris, 1998 (Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge, 47).

la base de données ThEMA accompagnée d'une bibliographie courante (Bibliex) du Groupe d'anthropologie historique de l'Occident médiéval (GAHOM)⁷. Au hasard des recherches monographiques, les médiévistes ont également apporté compléments et corrections aux informations patiemment rassemblées par l'abbé Welter⁸. L'ambition de cette note ne réside pas ailleurs; en joignant les bribes d'informations éparpillées à quelques éléments neufs concernant le *Manipulus exemplorum*, recueil d'*exempla* traité par l'abbé Welter dans son ouvrage de 1927, on ne souhaite que préciser les observations peut-être un rien superficielles émises à son endroit, et relativement oubliées depuis lors⁹.

7. En ligne: <http://gahom.ehess.fr/bibliex/Bibliex.php>; <http://gahom.ehess.fr/thema/>

8. Cf., parmi bien d'autres travaux, N. LOUIS, «Entre vérité et efficacité. Les stratégies de rédaction dans le *Liber exemplorum ad usum praedicatorum* (ca 1274-1279)», dans *Revue Mabillon*, nouv. sér., t. XIX, 2008, p. 123-155.

9. Les données fournies par J.-Th. WELTER, *L'exemplum*, op. cit., p. 402-405 sont les seules se rapportant au *Manipulus exemplorum*, qui, malgré le foisonnement des publications qu'on rappelait *supra*, n'a jusqu'ici été l'objet de la moindre recherche (à l'exception notable de la thèse, non publiée, de N. LOUIS, *L'exemplum en pratiques. Production, diffusion et usage des recueils d'exempla latins aux XIII^e-XV^e siècles*, Namur-Paris, 2013 [thèse de doctorat en histoire, Université de Namur – EHESS]). Il apparaît timidement, sous les traits erronés que lui a conférés l'abbé Welter, au détour de certains articles déjà anciens; cf. J. BERLIOZ, «Le récit efficace: l'*exemplum* au service de la prédication (XIII^e-XV^e siècles)», dans *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge, Temps Modernes*, t. XCII, 1980, p. 113-146 [spéc. 117 et 128] et J. STOHLMANN, «Orient-Motive in der lateinischen Exempla-Literatur des 12. und 13. Jahrhunderts», dans G. VUILLEMIN-DIEM *et al.*, dir., *Orientalische Kultur und europäisches Mittelalter*, Berlin, 1985, p. 123-150 [spéc. 135-136] (*Miscellanea mediaevalia*, 17). — Le *Manipulus exemplorum* tel que défini par l'ouvrage de Welter se fraie également un chemin dans l'œuvre de M. W. BLOOMFIELD, «A preliminary list of incipits of Latin works on the virtues and vices, mainly of the thirteenth, fourteenth and fifteenth centuries», dans *Traditio*, t. XI, 1955, p. 265 et 351. Morton W. Bloomfield donne pour *incipit* du *Manipulus* le début de la première rubrique (il s'agit dans sa liste du n° 23: *Absolutio. In Aurea legenda sub titulo de sancto Gregorio*) au lieu des premiers mots du prologue – corrompus, qui plus est –, relégués au rôle de simple renvoi vers le n° 23 (n° 840: *Quoniam, ut ait Gregorius libro primo, capitulo primo, sunt nonnullis*). — La liste définitive publiée par M. W. BLOOMFIELD *et al.*, *Incipits of Latin works on the virtues and vices. 1100-1500 A. D. Including a section of incipits of works on the Pater noster*, Cambridge, 1979, p. 432 (The Mediaeval Academy of America. Publication, 88) rectifie en partie cette erreur: l'*incipit* n° 5051 n'est plus un renvoi et est correctement renseigné comme celui du prologue du ms. de Liège; néanmoins, il est toujours lacunaire (il manque *Dyalogo* entre *Gregorius* et *libro*), et Morton W. Bloomfield considère le ms. VALENCIENNES, BM 831 comme un autre *Manipulus* (n° 5050). Il s'agit, comme on le verra, d'une seule et même œuvre.

Le *Manipulus exemplorum* de Jean Bernier de Fayt, conservé dans trois manuscrits du Nord de la France et de Belgique, rassemble environ 2 500 *exempla* de longueurs très variables – de quelques mots à plusieurs colonnes – tirés d'œuvres de l'Antiquité romaine, des Pères de l'Église et des *auctoritates* du Moyen Âge¹⁰. Les anecdotes sont groupées sous 576 mots-clés classés selon l'ordre alphabétique. À l'intérieur d'un chapitre, les extraits – dont la source est toujours citée, même lorsqu'elle a été consultée *via* un intermédiaire – sont identifiés par une lettre, et le chapitre se clôt avec des renvois à certains *exempla* d'autres chapitres pouvant se rapporter au mot-vedette consulté. Bien des rubriques ne sont d'ailleurs constituées que de renvois.

Les extraits se caractérisent de manière générale par une fidélité très grande à l'original. La réduction quantitative par suppression de phrases est le seul type d'intervention sur le texte des anecdotes que l'on puisse observer – et elle reste exceptionnelle –, en plus de l'explicitation de certains termes introduite par les expressions figées *id est* ou *scilicet*.

N'ayant repéré du *Manipulus exemplorum* qu'un seul manuscrit anonyme faisant aujourd'hui partie des collections de la bibliothèque de l'université de Liège, où il est conservé sous la cote n° 154, J.-Th. Welter pensait avoir sous la main l'original et l'exemplaire unique du recueil d'*exempla*¹¹. Il en détermina donc la date de rédaction et le milieu de production d'après les caractéristiques externes du manuscrit, estimant que le *Manipulus* était né au couvent des croisières hutois au xv^e siècle. Ce recueil fut dès lors considéré comme un témoin du «déclin de l'*exemplum*», ce qui peut-être explique le désintérêt des auteurs ultérieurs¹².

10. On n'a recensé qu'un seul extrait dont Jean de Fayt revendique l'entière paternité, prétendant l'avoir entendu raconter (il porte l'identifiant *Abstinencia* AP dans l'édition de Thieulaine). On n'a, de fait, retrouvé aucune autre trace de cet *exemplum*, si ce n'est dans un des sermons du même Jean où, phénomène intéressant, il dit se souvenir l'avoir lu *in quadam historia* (ms. MONS, BU 96/313, f. 28va). Sur les éditions du *Manipulus* et les sermons de Jean Bernier, cf. *infra*.

11. Il faut encore, pour trouver une description sommaire du ms., se référer à M. FIESS et M. GRANDJEAN, *Bibliothèque de l'université de Liège. Catalogue des manuscrits*, Liège, 1875, p. 123-124 et 236 [n°s 190-191 et 391]. La consultation de ce catalogue fort vieilli est rendue fastidieuse par le choix éditorial de décrire les œuvres plutôt que les mss: les *codices* matériels sont virtuellement découpés selon les œuvres qu'ils conservent pour être décrits en autant d'endroits différents du catalogue. Cette difficulté peut être contournée par le recours au catalogue en ligne CICweb [<http://www.cicweb.be/fr/manuscrit.php?id=703&idi=27>].

12. On note au passage que J.-Th. Welter commet une petite erreur dans la description du *Manipulus* en affirmant que la mention de la source précède

Manuscripts

Le manuscrit liégeois, mêlant parchemin et papier, contient, avant le *Manipulus* transcrit en longues lignes aux feuillets 124r à 321r, deux œuvres d'Albert le Grand, copiées sur deux colonnes: le *De laudibus beate Marie uirginis* (f. 1-92) et le *De sacramento altaris* (f. 93-123r). Les feuillets 321v-322v, derniers du volume, sont blancs.

Le manuscrit de la bibliothèque universitaire de Liège n'est pas, on l'a compris, le seul témoin conservé du *Manipulus exemplorum*. En sus de plusieurs éditions du xvii^e siècle sur lesquelles on reviendra brièvement, au moins deux autres témoins manuscrits existent qui sont d'une très haute importance pour une plus juste compréhension de ce qu'est exactement ce recueil d'anecdotes.

Le *Manipulus* est en effet conservé par deux manuscrits du xiv^e siècle: le n° 842 de la bibliothèque municipale d'Arras, provenant de l'abbaye bénédictine de Saint-Vaast¹³, et le n° 831 de la bibliothèque municipale de Valenciennes, qui contient un *ex-libris* du monastère de Saint-Amand-les-Eaux, o.s.b.¹⁴. Les deux volumes sont en parchemin, de format in-folio (348 x 255 mm pour ARRAS, BM 842; 355 x 258 mm pour VALENCIENNES, BM 831), et une gothique textuelle assez commune couvre les pages de deux colonnes de cinquante lignes environ (de 47 à 51 pour ARRAS, BM 842; 48 pour VALENCIENNES, BM 831), tandis qu'une deuxième main – possiblement la même dans les deux manuscrits – ajoute divers éléments dans les marges. Ces deux témoins de provenance bénédictine conservent par ailleurs la totalité du prologue, quand le manuscrit de Liège l'interrompt brusquement sur un: *etc.* après quelques lignes.

Le *codex* d'Arras est sérieusement mutilé; seuls 77 feuillets subsistent. Une foliotation médiévale antérieure à la corruption permet toutefois de confirmer ce qu'instinctivement le chercheur constate en comparant les coupures dans le témoin arrageois au texte complet

systématiquement chaque anecdote. En réalité, le copiste a par inadvertance recopié la mention de la source du premier *exemplum* avant et après le texte de l'anecdote. En dehors de ce cas particulier, la mention de la source est toujours placée après l'*exemplum*.

13. Il faut toujours, pour trouver une description de ce ms., se reporter au vieux *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*, t. IV: Arras – Avranches – Boulogne, Paris, 1872, p. 333; le *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de la ville d'Arras*, Arras, 1860, p. 130 [n° 296] est encore plus sommaire.

14. Aucune description de ce ms. n'existe en dehors de celle proposée par le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements*, t. XXV: Poitiers – Valenciennes, Paris, 1894, p. 486.

du manuscrit de Valenciennes: un feuillet sur deux a été coupé de façon quasi systématique; le talon en est parfois encore visible. Sur l'actuel feuillet 36, on devine encore, dans le coin supérieur droit, le numéro 64 de la foliotation médiévale; au-delà, cette dernière est rendue illisible par l'usure et le rognage.

L'intérêt du *codex* valenciennois tient notamment au fait qu'il est le seul témoin à donner le nom de l'auteur. En effet, à la mention: *Explicit Manipulus exemplorum*, que les trois témoins manuscrits comportent sous le texte, la seconde main ajoute: *compilatus a fratre Iohanne de Fayt, quondam monacho Sancti-Amandi in Pabula, postmodum abbate Sancti Bauonis iuxta Gandauum*. On reviendra, après quelques mots concernant la tradition manuscrite du *Manipulus* et ses éditions modernes, sur Jean de Fayt, abbé de Saint-Bavon entre 1350 et 1394 que les dictionnaires biographiques désignent depuis longtemps comme l'auteur d'un *Manipulus exemplorum* conservé par les manuscrits arrageois et valenciennois. Il semble que, jusqu'ici, personne n'ait relevé que le *Manipulus exemplorum* anonyme de J.-Th. Welter n'était en réalité qu'un des trois manuscrits d'une œuvre qu'il faut attribuer à Jean Bernier de Fayt.

Si l'on n'a pas encore eu l'occasion de s'intéresser de très près à la question de la tradition du *Manipulus exemplorum*, on peut malgré tout avancer ce qui apparaît comme une évidence dès les premiers instants: il faut distinguer le manuscrit de Liège des deux manuscrits français. Ceux-ci, sans doute contemporains, sont issus de deux communautés bénédictines voisines¹⁵, et partagent un même texte ainsi que des additions ultérieures communes¹⁶ – peut-être, on en évoquait à l'instant la possibilité, d'une même main. La mise en page est identique, et l'écriture très similaire.

Il paraît néanmoins prématuré de se prononcer sur la filiation existant entre les deux *codices*. On trouve à plusieurs reprises des *exempla* qui, ajoutés dans les marges du manuscrit d'Arras, figurent

15. Sur les liens existant entre ces monastères, cf. la thèse de J.-P. GERZAGUET, *Les communautés religieuses bénédictines de la vallée de la Scarpe (Saint-Vaast, Anchin, Marchiennes, Hasnon, Saint-Amand) du XI^e au début du XIV^e siècle. Travaux, recherches, perspectives*, Lille, 2001 [Habilitation à diriger des recherches, Université Charles-de-Gaulle – Lille 3].

16. Notamment l'ajout de références se rapportant à une anecdote. Par exemple, la seconde main ajoute à l'*exemplum* B du chapitre *Anser*, dans la marge des deux mss: *de hoc, Augustinus, libro 2 De ciuitate Dei, capitulo 21* (ms. ARRAS, BM 842, f. 6ra; ms. VALENCIENNES, BM 831, f. 10vb). Le phénomène se reproduit en *Augustus Cesar* I (ms. ARRAS, BM 842, f. 8ra; VALENCIENNES, BM 831, f. 15ra) ou encore en *Babilon* A (*ibid.* pour les deux mss).

dans le texte principal du manuscrit de Valenciennes. Celui-ci serait-il copié – avec ou sans intermédiaire – sur celui-là ? C'est loin d'être assuré, et d'autres éléments plaident même en faveur de l'hypothèse inverse. La rubrique *eloquentia* se compose, dans le manuscrit de Valenciennes, de neuf *exempla* identifiés de A jusque I. Dans le manuscrit d'Arras, seuls huit en sont transcrits ; le F n'a pas été reproduit, mais il est remarquable de constater que le copiste a également sauté la lettre elle-même, de sorte que la correspondance des lettres identifiant les *exempla* continue d'exister, malgré la bévue, entre les deux manuscrits. La deuxième main d'Arras n'a eu qu'à ajouter, dans la marge, le texte de l'*exemplum* F¹⁷.

Ces notes marginales qu'on pourrait dire « à double sens » fournissent la matière, on le constate, à une interprétation ambivalente des rapports de filiation entre les deux manuscrits français. Il pourrait autant s'agir d'additions que de corrections faites à partir du texte de Valenciennes (ou d'un témoin très proche). Les deux manuscrits peuvent également avoir été copiés sur un exemplaire commun. Dans l'état actuel des recherches, aucune des trois hypothèses ne peut être définitivement écartée.

Le manuscrit liégeois répond, quant à lui, à sa propre logique, et paraît plus éloigné. Il n'est d'ailleurs pas annoté. Le prologue n'y figure pas en entier, et certaines rubriques sont allégées d'un ou plusieurs *exempla*, tandis que d'autres sont purement et simplement ignorées¹⁸. Il existe donc, pour le *Manipulus exemplorum*, ce « meilleur manuscrit », trop souvent difficile à désigner eu égard au caractère mouvant des recueils d'*exempla*¹⁹. En effet, le manuscrit de Valenciennes constitue sans conteste la copie la plus sûre – même si les fragments du *codex* arrageois le sont tout autant.

On sait en outre que le *Manipulus* était transcrit dans deux autres manuscrits n'ayant pas été conservés. L'abbaye d'Hasnon en possède encore un exemplaire au début du xvii^e siècle²⁰, et l'abbaye gantoise de Saint-Bavon un autre jusqu'en 1394. À cette date, le prieur, Michel van der Stoct, quitte le monastère pour se rendre, selon toute vraisemblance, à Cologne. Il emporte avec lui un *Manipulus exem-*

17. Ms. ARRAS, BM 842, f. 8ra ; ms. VALENCIENNES, BM 831, f. 15ra.

18. À l'exemple des deux premières : *abbas* et *Abraham*.

19. *La Scala coeli* de Jean Gobi, éd. M. A. POLO DE BEAULIEU, Paris, 1991, p. 158 (Sources d'histoire médiévale, 23) milite en effet contre l'idée qu'il existe, dans la tradition d'un même recueil d'*exempla*, un ms. meilleur que les autres.

20. Cf. *infra*.

*plorum*²¹. Ce manuscrit, tout comme les 311 autres décrits par Michel van der Stoet comme étant son bien propre, a semble-t-il disparu.

Le peu de manuscrits conservés et les rares mentions de manuscrits disparus, conjointement à l'absence d'indices attestant le moindre impact du *Manipulus exemplorum* sur des œuvres et auteurs postérieurs, indiquent un succès assez limité du recueil compilé par Jean Bernier. Sa diffusion s'est limitée à l'espace géographique dans lequel l'abbé de Saint-Bavon jouait directement un rôle dans la seconde moitié du xiv^e siècle: la Flandre, le Hainaut et le pays de Liège. Le *Manipulus*, assez volumineux et relativement fastidieux, n'a pas connu la diffusion européenne de certains autres florilèges de Jean de Fayt, plus ciblés et plus réduits, à l'image de la *Tabula moralium Aristotelis* que l'on retrouve autant dans les Pays-Bas qu'en France, en Allemagne, en Autriche ou encore en Espagne.

Éditions

Plusieurs éditions du *Manipulus exemplorum* existent en outre, toutes liées au personnage de Maximilien Thieulaine, religieux de Saint-Vaast dans la première moitié du xvii^e siècle²². Des presses de deux éditeurs différents sortent, en 1614, deux versions identiques du *Manipulus* de Jean Bernier: de chez Balthazar Bellère à Douai, qui effectue plusieurs tirages, et de chez Balthasar Lippius à Mayence²³.

21. *Corpus catalogorum Belgii. The medieval booklists of the Southern Low Countries*, t. III: *Counts of Flanders. Provinces of East Flanders, Antwerp and Limburg*, éd. A. DEROLEZ et B. VICTOR, Bruxelles, 1999, p. 68 [n° 10.249].

22. Maximilien Thieulaine apparaît dans les archives de l'abbaye de Saint-Vaast à Arras. Il est qualifié de sous-diacre ou diacre en 1610-1611 (H. LORIQUET, et J. CHAVANON, *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Pas-de-Calais. Archives ecclésiastiques. Série H*, t. I: *Fonds de l'abbaye de Saint-Vaast. Art. 1-851*, Arras, 1902, p. 79) et, sous le nom de «M. de Thieulaine», de religieux dans un document de septembre 1622 (*ibid.*, p. 70). Il s'intéresse aux affaires du collège bénédictin anglais de Douai (G. TISON et M. DÉPREZ, *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Pas-de-Calais. Archives ecclésiastiques. Série H*, t. III: *Fonds de l'abbaye de Saint-Vaast. Art. 2012-3212*, Arras, 1911, p. 395), et est régent du collège de Saint-Vaast à Douai en 1637 (*ibid.*, p. 398).

On note que Maximilien Thieulaine ajoute en tête de l'édition du *Manipulus* une lettre dédicatoire à Philippe de Caverel, abbé de Saint-Vaast à l'origine de la fondation du collège correspondant (cf. A. DE CARDEVACQUE, *Le collège de Saint-Vaast à Douai. 1619-1789*, dans *Mémoires de la société d'agriculture, de sciences et d'arts séant à Douai*, 2^e sér., t. XV, 1878-1880 [1882], p. 87-208).

23. On recense au moins deux tirages par Bellère: l'un titré *R. P. Ioannis Faii abbatis S. Bauonis Manipulus exemplorum uirtutum uitiorumque serie digestus*, la marque typographique étant l'emblème des Jésuites soutenu par deux anges debout en position de prière; l'autre titré *R. P. Ioannis Faii abbatis S.*

L'édition de 1614, complètement étrangère aux principes de l'édition critique moderne, est prétendument réalisée *in lucem e Belgicis mss. IIII. perantiquis benedictinorum bibliothecis, Vedastina, Elnonensi, S. Amandi & Hasnoniensi*. L'étrange présence simultanée d'un *codex Elnonensis* et d'un *codex Sancti Amandi* pourrait poser question : Elnone et Saint-Amand ne sont qu'une seule et même localité. L'édition réimprimée par Bellère en 1615, cependant, corrige le chiffre *IIII.* en *III.*, et la virgule disparaît entre *Elnonensi* et *S. Amandi*. On peut donc, sans trop risquer de se tromper, faire correspondre le *codex Elnonensis S. Amandi* à l'actuel manuscrit VALENCIENNES, BM 831 et le *codex Vedastinus* au manuscrit ARRAS, BM 842 ; le *codex Hasnoniensis*, quant à lui, n'a pas été conservé, à l'instar de toute la bibliothèque monastique d'Hasnon, dont il faut déplorer la disparition presque complète²⁴.

On s'en doute, cette édition ne peut être utilisée sans de très sérieuses précautions critiques. Maximilien Thieulaine n'hésite pas à ajouter des mentions de sources lorsqu'il les connaît (notamment certaines sources grecques inconnues en Occident avant la Renaissance), à modifier assez sensiblement le texte des *exempla*, et à supprimer certaines des rubriques constituées uniquement de renvois. Il ignore, défaut le plus grave de son édition, les trois dernières rubriques du *Manipulus* (représentant vingt-trois *exempla*), à savoir celles commençant par «x» (*xpianus* [*christianus*], *Xpoforus* [*Christoforus*] et *Xpus* [*Christus*]).

En 1644, l'éditeur Wilhelm Friessem de Cologne publie une nouvelle fois cette version du *Manipulus exemplorum*, à la différence que le nom de Jean de Fayt disparaît de la page de titre, et que la paternité du recueil est entièrement attribuée à Maximilien Thieulaine. On ne sait trop si ce *Thesaurus historiarum selectissimarum* corres-

Bauonis Manipulus exemplorum qui Magni Speculi est tomus secundus uirtutum uiliorumque serie digestus, le même emblème, entouré de la devise *Laudabile nomen Domini*, étant cette fois supporté par quatre anges jouant de la musique. On ne s'explique qu'avec difficulté cette influence jésuite sur Balthazar Bellère, éditeur dont les marques typographiques connues illustrent généralement son enseigne, à savoir un compas d'or (cf. *Marques typographiques des imprimeurs et libraires qui ont exercé dans les Pays-Bas, et marques typographiques des imprimeurs et libraires belges établis à l'étranger*, t. II, Gand, 1894). Peut-être faut-il voir là l'influence exercée par le *Speculum exemplorum* de Johannes Major, S. J., dont le *Manipulus* est considéré comme le second tome par l'un des deux tirages.

24. Fr. DOLBEAU, «La bibliothèque de l'abbaye d'Hasnon d'après un catalogue du XII^e siècle», dans *Revue des études augustinienes*, t. XXXIV, 1988, p. 237-246.

pond à un désir du moine de Saint-Vaast, ou s'il s'agit d'une entreprise purement éditoriale réalisée après sa mort²⁵. Il illustre quoi qu'il en soit le déficit chronique d'*auctoritas* dont souffre depuis le Moyen Âge l'auteur du *Manipulus exemplorum*, dont les œuvres ont généralement circulé de manière anonyme.

Jean Bernier de Fayt

Jean de Fayt, ou Jean Bernier de Fayt²⁶, est un personnage relativement obscur pour la recherche d'aujourd'hui. Les rares travaux s'intéressant à cet abbé mort en 1395 sont aujourd'hui centenaires²⁷. Jean de Fayt est pourtant un personnage que l'on voit intervenir dans nombre de situations, et dont le nom se rencontre tant dans les

25. L'épître dédicatoire à Philippe de Caverel en est bien entendu absente, l'intéressé étant mort en 1636. L'ouvrage ne contient par ailleurs aucune mention de censure, quand la version de Bellère et Lippius avait été approuvée par la censure le 10 octobre 1612 à Douai.

26. Pour se faire une idée assez exacte des variations existant dans le nom de ce personnage, cf. Cl. FABIAN, *Personennamen des Mittelalters. Namensformen für 13000 Personen gemäss den Regeln für die alphabetische Katalogisierung*, 2^e éd., Munich, 2000, p. 382.

27. La référence principale reste le double article d'U. BERLIÈRE, «Jean Bernier de Fayt, abbé de Saint-Bavon de Gand, 1350-1395, d'après des documents vaticans», dans *Annales de la Société d'émulation de Bruges*, t. LVI, 1906, p. 359-381; t. LVII, 1907, p. 5-43. Le recensement des mss pour les différentes œuvres de Jean Bernier y est cependant très insuffisant. On pourra ajouter les notices – apportant quelques éléments nouveaux, dont des mss – de J. DE GRAUWE, «Bernier (Fayt) Jehan (de)», dans *Nationaal biografisch woordenboek*, t. V, Bruxelles, 1972, col. 54-58; J. GRÜNDEL, «Johannes Bernier de Fayt», dans *Lexikon für Theologie und Kirche*, t. V, Fribourg, 1960, col. 1032; N.-N. HUYGHEBAERT, «Fayt (Jean Bernier de)», dans *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. XVI, Paris, 1967, col. 780-782; G. MICHIELS, «Jean Bernier (de Fayt)», dans *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique. Doctrine et histoire*, t. VIII, Paris, 1974, col. 289-290; J. DE SAINT GENOIS, «Jean de Saint-Amand», dans *Biographie nationale [de Belgique]*, t. X, Bruxelles, 1888-1889, col. 414-415; Th. SULLIVAN, *Benedictine monks at the university of Paris. A. D. 1229-1500. A biographical register*, Leyde, 1995, p. 50-52 (Education and society in the Middle Ages and Renaissance, 4); O. WEIJERS, *Le travail intellectuel à la faculté des Arts de Paris. Textes et maîtres (ca. 1200-1500)*, t. IV, Turnhout, 2001, p. 121-123 (Studia artistarum. Études sur la faculté des Arts dans les universités médiévales, 9). L'exploitation du chartrier de Saint-Bavon pour éclairer le personnage de Jean de Fayt n'a été jusqu'ici qu'effleurée, notamment par le *Monasticon belge*, t. VII: *Province de Flandre orientale*, Liège, 1988, p. 56-58; A. VAN LOKEREN, *Histoire de l'abbaye de Saint-Bavon et de la crypte Saint-Jean à Gand*, Gand, 1855, p. 127-134; J. WINNEPENINCKX, «Jerusalem in Sint-Baafs te Gent. Een bijdrage over het godsdienstig leven te Gent en het leven in de Sint-Baafsabdij», dans *Handelingen der Maatschappij voor geschiedenis en oudheidkunde te Gent*, nouv. sér., t. XXIV, 1970, p. 21-30.

chroniques que dans les registres papaux, les chartes et les manuscrits²⁸.

On peut résumer en quelques mots le brut exposé biographique que l'on répète, à peu près inchangé, depuis plus de cent ans. Les grandes entreprises érudites du xx^e siècle – à l'instar du *DHGE*, du *Lexikon für Theologie und Kirche* ou du *Dictionnaire de spiritualité* – ont bien cherché à apporter des éléments neufs, mais on peine toujours à dégager les lignes directrices de la biographie du personnage et les articulations qui lui donnent sens; de même, la chronologie des œuvres relativement nombreuses de Jean de Fayt échappe toujours à la recherche.

Sans doute né autour de 1320, dans une famille d'au moins trois enfants²⁹ du diocèse de Cambrai, Jean de Fayt doit intégrer très jeune le monastère de Saint-Amand avant de partir pour l'université de Paris où, en 1346, il obtient un baccalauréat en théologie. Poursuivant son parcours académique jusqu'à la maîtrise et au doctorat, Jean réside à Paris jusqu'en 1349, date à laquelle il est envoyé en Avignon auprès de Clément VI en tant que délégué de l'université chargé d'informer le pape des progrès des flagellants dans le Nord de la France. Apprécié, semble-t-il, du pape, il est en 1350 nommé abbé du monastère gantois de Saint-Bavon, qu'il ne rejoint que plusieurs années après, et contre la volonté des moines. Commence alors une vie faite de missions au nom du pape, de chapitres bénédictins, de synodes et de visites des monastères³⁰. La fin de la vie de Jean Ber-

28. Notamment chez Jean de Noyal (A. MOLINIER, «Fragments inédits de la chronique de Jean de Noyal, abbé de Saint-Vincent de Laon (xiv^e siècle)», dans *Annuaire-bulletin de la Société de l'histoire de France*, t. XX, 1883, p. 246-275) ou dans les *Chroniques et annales de Gilles le Muisil, abbé de Saint-Martin de Tournai (1272-1352)*, éd. H. LEMAÎTRE, Paris, 1906, p. 267. Les apparitions de Jean Bernier dans le courrier des papes sont innombrables (cf. les volumes des «Analecta Vaticano-Belgica. Documents relatifs aux anciens diocèses de Cambrai, Liège, Théroutanne et Tournai» consacrés à l'édition des suppliques et lettres de Clément VI, Innocent VI, Urbain V et Grégoire XI).

29. Le frère de Jean Bernier de Fayt, portant le même prénom, est l'objet d'une notice de J. FRUYTIER, «Fayt (Johannes)», dans P. C. MOLHUYSEN *et al.*, dir., *Nieuw Nederlandsch biografisch woordenboek*, t. VIII, Leyde, 1930, col. 534.

30. Les soixante-dix-huit sermons de Jean Bernier témoignent de cette vie itinérante. Ces longs prêches latins, relativement arides, sont conservés par deux mss (MONS, BU 96/313; DOUAL, BM 509), tandis qu'un troisième volume en contient une douzaine (NAMUR, Musée des arts anciens du Namurois, ville 73). La liste complète des sermons, conjointement à la transcription de deux d'entre eux, a été éditée par P. FREDERICQ, «Deux sermons inédits de Jean du Fayt sur les Flagellants (5 octobre 1349) et sur le Grand Schisme d'Occident (1378)», dans *Bulletin de l'Académie royale de Belgique. Classe des Lettres* [...], 1903, p. 688-718. — Une description codicologique du ms. de Mons a été publiée dans

nier est marquée par le Grand Schisme. Soutenant Urbain VI – ce qui est étonnant pour un personnage proche d'Avignon des décennies durant –, il s'efforce de maintenir le clergé flamand dans l'obédience romaine³¹, mais la conquête progressive du comté par les armées françaises fait germer la discorde dans les communautés monastiques, et c'est sans doute sous la contrainte que Jean de Fayt s'exile à Malines vers 1389-1390. Ayant renoncé à sa charge abbatiale en septembre 1394, il meurt le 10 février 1395. Jean Bernier laisse derrière lui une dizaine de tables alphabétiques d'auteurs anciens et médiévaux, un sermonnaire latin et des commentaires sur la Règle bénédictine.

Le dossier mérite d'être repris en main. L'intérêt n'en serait pas uniquement monographique. L'étude des œuvres de Jean Bernier profiterait certainement à des travaux plus généraux sur la compilation ou la consultation au bas Moyen Âge³².

La plupart des éléments ici évoqués l'ont déjà été en divers endroits, mais l'identité du *Manipulus exemplorum* de Welter et du *Manipulus exemplorum* de Jean Bernier de Fayt n'est pas anodine. Si elle n'influence que très petitement le «dossier Jean de Fayt», cette corrélation porte davantage à conséquence en ce qui concerne le *Manipulus* en tant que recueil d'*exempla*: compilé par un bénédictin au xiv^e siècle, cet anecdotier apporte un élément neuf à la recherche sur les *exempla*, peut-être trop exclusivement préoccupée

Dionysii Cartusiensis opera selecta. 1. Prolegomena: bibliotheca manuscripta, t. II: *IB: Studia bibliographica*, éd. K. EMERY, Jr., Turnhout, 1991, p. 505-512 (Corpus christianorum. Continuatio mediaevalis, 121A). Paradoxalement, elle ne frappe que partiellement d'obsolescence celle des époux P. FAIDER et G. FAIDER-FEYTMANS, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque publique de la ville de Mons*, Gand, 1931, p. 157-159 (Universiteit te Gent. Werken uitgegeven door de Faculteit der wijsbegeerte en letteren, 65), qui a cet avantage d'identifier l'écriture, au f. 1r, du premier conservateur du dépôt révolutionnaire de Jemappes. — La question de la diffusion du sermonnaire a été brièvement abordée par X. HERMAND, «Les relations de l'abbaye cistercienne du Jardinnet avec des clercs réformateurs des diocèses de Cambrai et de Tournai (seconde moitié du xv^e siècle)», dans *Revue Mabillon*, nouv. sér., t. XIII, 2002, p. 249-250.

31. Cf. le sermon publié par P. FREDERICQ, «Deux sermons», *op. cit.*, p. 694-708. Le sceau de l'abbé de Saint-Bavon figurait au bas du document officialisant la reconnaissance par les Flamands d'Urbain VI au détriment de Clément VII (N. DE PAUW, «L'adhésion du clergé de Flandre au pape Urbain VI et les évêques urbanistes de Gand (1379-1395)», dans *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. LXXIII, 1904, p. 671-702).

32. C'est sous la supervision de MM. Baudouin Van den Abeele et Xavier Hermand que j'ai en 2013 défendu, à l'Université catholique de Louvain (Belgique), un mémoire de maîtrise en histoire consacré à la biographie, l'œuvre et la tradition manuscrite de Jean Bernier.

des productions des cisterciens et, surtout, des mendiants. En effet, l'*exemplum* d'un bénédictin, dépourvu d'interprétation moralisante et rédigé dans une langue littéraire et souvent archaïque, a-t-il une vocation aussi évidemment homilétique que l'*exemplum* d'un dominicain ou d'un franciscain³³ ?

Louvain-la-Neuve

Antoine BRIX

33. Une nouvelle définition, plus large, de l'*exemplum*, est proposée par N. LOUIS, «*Exemplum ad usum et abusum* : définition d'usages d'un récit qui n'en a que la forme», dans V. DUCHÉ-GAVET et M. JEAY, dir., *Le récit exemplaire (1200-1800)*, Paris, 2011, p. 17-36 (Colloques, congrès et conférences sur la Renaissance européenne, 67).